

SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE SAINT-LUNAIRE**Fiche individuelle de renseignements obligatoire
Accueil de Loisirs - Garderie -
Restaurant Scolaire**

Nom de l'enfant : Nom de la structure :

Prénom de l'enfant : Sexe : Ecole :

Date de naissance :

Classe :

Né(e) à : Date inscription : Brevet Nat. :

Autorisation d'intervention médical :

Autorisation de Filmer ou photographier votre enfant : Oui / Non Autorisation de rentrer seul : ALSH
 Garderie

N° CAF :

Allergie repas:

L'enfant suit-il un régime particulier ?

Si oui, un dossier PAI (Projet d' Accompagnement Individualisé) doit être établi avec le chef d'établissement scolaire et communiqué au responsable du Restaurant scolaire.

PERE : Nom : Prénom :

Email :

Adresse : Ville :

Tél. Professionnel :

Tél. Portable :

Adresse de facturation.

MERE : Nom : Prénom :

Email :

Adresse : Ville :

Tél. Professionnel :

Tél. Portable :

Adresse de facturation.

Autre adresse de facturation :

Personnes à prévenir en cas d'accident et n° tel	Personnes habilitées à récupérer l'enfant et n° tel
.....
.....
.....
.....
.....

Observations :

J'ai bien pris connaissance de l'intérêt que j'ai à souscrire une assurance complémentaire périscolaire dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs et du Restaurant scolaire et en accepte les conditions (consultable sur le Portail Famille). Je certifie avoir mis à jour mes informations personnelles.

Je soussigné(e) déclare exacts les renseignements notifiés ci-dessus.

Fait à , le : / / Signature

La ville de Saint Lunaire applique des tarifs différenciés en fonction du Quotient Familial pour l'accueil de loisirs Le Grand Jardin :

- * Plein tarif pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 1 201 €.
- * -10% pour les familles dont le quotient familial est compris en 851 € et 1 200 €.
- * -30 % pour les familles dont le quotient familial est compris en 501 € et 850 €.
- * -50 % pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500 €.

(Ces réductions s'appliquent sur les tarifs commune et hors commune votés en conseil municipal chaque année).

La Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine, partenaire financier de l'ALSH, met à notre disposition un service internet à caractère professionnel (CDAP) qui nous permet de consulter directement votre Quotient Familial.

Si votre situation venait à évoluer en cours d'année scolaire, merci de nous communiquer une attestation de la CAF avec votre quotient familial actualisé.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant.

Dans tous les cas, merci de nous préciser votre régime d'appartenance (régime général, MSA...) :

N° d'allocataire CAF (**obligatoire**) : _____

Prélèvement automatique

Afin de faciliter vos démarches, la ville de Saint Lunaire vous propose de régler vos factures par prélèvement automatique.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter la direction de l'Accueil de Loisirs « le Grand Jardin » au 02 99 16 62 31

Les informations personnelles recueillies sur cette fiche et sur le portail famille, sont obligatoires et nécessaires pour inscrire votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires (garde, études surveillées, accueil de loisirs, espace jeunes, restaurant scolaire), et assurer la gestion des services proposés par la collectivité (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données).

La ville de Saint-Lunaire dont le Maire est responsable de traitement, collecte vos données qui seront enregistrées et traitées par les agents des services de la mairie en charge de leur traitement.

Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du Délégué à la Protection des Données de la collectivité, en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé _ CS 13600 - 35236 Thigné-Fouillard cedex ou à dpd@cdg35.fr.

Pour connaître vos droits et les modalités pour les exercer, veuillez consulter la notice d'information téléchargeable sur le portail famille et le site internet de la ville de Saint-Lunaire.

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.